Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2004)

Heft: 3

Artikel: Vieillir à l'étranger

Autor: Seifert, Kurt / Wittmann, Sophia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pierre Aeby

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est vrai qu'aujourd'hui il y a en moyenne plus de pauvreté en Suisse dans les jeunes familles (surtout monoparentales) que parmi les personnes âgées. Il n'en reste pas moins que les poches de précarité qui subsistent encore malheureusement parmi nos aînés sont particulièrement dramatiques, surtout à partir de 80 ans et surtout chez les femmes. Et parmi celles-ci, les veuves d'immigrés prédécédés (ouvriers du bâtiment!) sont en nombre croissant. Elles sont italiennes, espagnoles et maintenant aussi d'ex-Yougoslavie (en attendant d'être très bientôt aussi portugaises ou turques) et n'ont jamais bénéficié des structures d'intégration soutenues désormais par le crédit cadre voté par le Parlement fédéral. C'est pourquoi Pro Senectute s'engage actuellement à fond dans cette question de société importante au sujet de laquelle notre pays a pris un certain retard.

Créé l'an dernier par notre fondation et plusieurs partenaires importants, dont les associations faîtières de groupements d'immigrés et le Conseil suisse des aînés, le Forum national pour l'âge et la migration se veut à la fois un creuset de solutions d'avenir et un observatoire des mouvements migratoires en Europe, surtout en relation avec le vieillissement de la population. Nul doute dès lors que le personnel de Pro Senectute, bénévoles compris, saura profiter de l'occasion d'assister au 2ème colloque national sur l'âge et la migration à Berne le 1er octobre prochain, journée internationale des personnes âgées (ONU).

walk wears

Pierre Aeby directeur adjoint de Pro Senectute Suisse

L'air du temps

Vieillir à l'étranger

L'intégration est un sujet délicat qui est au centre des débats. Il suffit de voir ce qui se passe avec les personnes immigrées vieillissantes. Le Forum national âge & migration entend attirer l'attention sur les failles dans ce domaine.

«Nous voulions des bras et ce sont des êtres humains qui sont arrivés.» Cette phrase de Max Frisch résume bien les réactions irritées des Suisses face aux « étrangers » durant les années soixante. On avait pensé que ces personnes rentreraient au pays un jour, mais la plupart d'entre elles sont restées et ont vieilli chez nous.

Les immigrés de cette première génération vivent dans notre pays mais la plupart ne sont pas vraiment intégrés. Une formation réduite sur le plan scolaire et professionnel, une lourde charge de travail et une expérience défavorable de la migration sont à l'origine des problèmes psychiques et physiques dont souffrent la plupart des personnes immigrées âgées.

Acteurs autour de la même table

Le colloque organisé en septembre 1999 par la Commission fédérale des étrangers (CFE) et Pro Senectute Suisse a été l'occasion d'aborder, pour la première fois sur la scène nationale, le thème de la vieillesse lié à la migration. Cette même année a vu la création d'une plateforme Internet (www.alter-migration.ch) qui offre la possibilité d'échanges entre spécialistes et autres intéressés.

En novembre 2003, le Forum national sur la vieillesse et la migration est apparu au grand public. Plusieurs fonctionnaires fédéraux, des organisations spécialisées et des associations en faveur des émigrés font partie de ce forum dont la tâche consiste à coordonner le travail sur la « vieillesse et la migration » entre les acteurs les plus importants de la politique de la vieillesse, en tenant compte de la prise en charge stationnaire et ambulatoire des personnes âgées, de l'aide aux personnes âgées et du travail dans le domaine de la migration.

Les fruits de la collaboration

En collaboration avec la Commission fédérale des étrangers (CFE), le Pour-cent culturel Migros et Pro Senectute Suisse ont édité des brochures sur le thème de la retraite actuellement disponibles en neuf langues. L'Office fédéral des assurances sociales a, d'entente avec la CFE, publié des conseils en plusieurs langues pour les immigrés en ce qui concerne leurs droits en matière d'assurances sociales.

Pro Senectute offre de nombreux cours à effets multiplicateurs pour les personnes migrantes âgées portant sur les questions liées à la retraite et à l'insécurité matérielle et sociale qui apparaît avec l'âge. Des mesures mises sur pied par des organisations d'immigrés prônent des initiatives d'effort personnel et se consacrent activement à ce thème. Les diverses structures de soins pour personnes âgées échangent leurs expériences sur la façon dont elles envisagent, dans le futur, de prendre en compte les besoins particuliers de la population immigrée.

Offrir des prestations dignes de ce nom

Depuis les années soixante, l'opinion publique a évolué dans le sens d'une meilleure ouverture à l'intégration. Cette évolution a également touché notre politique. On en veut pour preuve l'introduction, en 1999, de l'article sur l'intégration dans la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Celle-ci permet à la Confédération de promouvoir des projets d'intégration sociale. La votation populaire du 26 septembre sur la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération et l'acquisition de la nationalité par les étrangers de la troisième génération démontrera à quel point nous prenons au sérieux une politique d'intégration moderne. Les négligences d'autrefois ne devraient plus se reproduire. Les conditions de vie de nombreuses personnes âgées immigrées dans notre pays parlent d'elles-mêmes. C'est pourquoi il importe de mettre en place des prestations dignes de ce nom et de faire en sorte qu'elles reçoivent l'appui dont elles ont besoin. Pro Senectute met tout en œuvre pour apporter sa contribution en faveur d'une meilleure intégration.

kas/sw

Une politique d'intégration adaptée

Journée nationale à Berne

Pour la seconde fois, un colloque national est organisé sur le thème de la vieillesse et de la migration. La première rencontre s'est déroulée le 29 septembre 1999, dans le cadre de l'Année internationale de la personne âgée. Elle a réuni plus de 200 femmes et hommes de divers milieux, politiques et économiques, et d'organisations s'occupant des immigrés et du travail sur la vieillesse.

La deuxième Journée nationale aura lieu à Berne le 1er octobre 2004. Elle portera sur divers aspects liés à la situation des immigrés âgés. Cette journée a un lien avec la campagne transnationale pour le travail interculturel sur la vieillesse, qui est également menée en Allemagne et en Autriche. Vous pouvez en obtenir le programme détaillé à l'adresse suivante: Pro Senectute Suisse, Rue du Simplon 23, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, secrétariat-romand@sr-pro-senectute.ch